

QUELQUES TECHNIQUES POUR METTRE HORS SERVICE LES CAMÉRAS

Il y a plusieurs possibilités, comme s'en prendre à la caméra elle-même ou à ses câbles.

• La caméra

Elle a le défaut d'être située en hauteur, mais plusieurs systèmes ingénieux ont déjà été expérimentés pour pouvoir l'atteindre.

- ✓ La masquer : en mettant bout à bout des manches de balais attachés entre eux. Au bout, un pinceau recouvre de peinture la caméra. Ou encore en utilisant des ballons d'hélium auxquels est accroché un sac plastique.
- ✓ La casser : en utilisant des projectiles (pavés, billes de plomb, cordes, etc.)
- ✓ Faire tomber le poteau : en le sciant à la disqueuse, avec une voiture-bélier.

• Ses câbles

Pour les couper, il est recommandé d'utiliser une pince coupante isolante

- ✓ Les câbles peuvent grimper le long des immeubles et être atteignables avec une courte-échelle

Quand la caméra est montée sur un poteau, celui-ci peut la plupart du temps s'ouvrir. Une ou deux trappes d'accès se trouvent à hauteur d'homme, avec une serrure en forme de triangle dont la forme varie. Pour l'ouvrir, il suffit d'utiliser une clé à pipe (diamètre 8, 9, 10, 11)

- ✓ A l'intérieur, comme ils ont prévu des longueurs de câbles supplémentaires, il est conseillé de les sortir et de les couper en deux endroits pour compliquer les réparations. Certains ont également versé du béton à l'intérieur du poteau après avoir coupé les câbles pour cette même raison.
- ✓ Pour maximiser les dégâts, il est aussi possible de brûler les câbles à l'intérieur, mais il faut alors prévoir une forte chaleur (1 l. de combustible), les gaines des câbles étant très résistantes. Cette technique oblige à rouvrir le trottoir pour refaire tous les passages de câbles.

Il va de soi que d'autres techniques marchent et d'autres possibilités sont encore à explorer (réseau, serveur, etc.). Après ces quelques exemples, nous laissons donc la place à l'imagination de chacun...

Bruxelles, début 2017

Les informations recueillies ici évoluent rapidement, la vidéo-surveillance étant en plein boom. C'est donc à chacun de les actualiser. Espérons que cela nourrisse encore et toujours nos mauvaises intentions !

L'ÉTAT NOUS OBSERVE, CREVONS-LUI LES YEUX !

DES MILLIERS DE CAMÉRAS QUADRILLENENT LES VILLES

Ajoutées à un urbanisme du contrôle, aux uniformes en tout genre, au fichage de la population, aux cartes à puces et aux portables, les caméras en disent long sur le monde dans lequel on vit :

UNE PRISON À CIEL OUVERT.

L'État et les patrons voudraient nous faire croire que c'est pour « *notre* » sécurité qu'ils renforcent le contrôle, mais c'est « *eux* » et « *leur* » système qu'ils veulent protéger...



Ils voudraient nous obliger à filer droit, et pire qu'on n'ait même plus la possibilité de les affronter :

SOYONS INCONTRÔLABLES !

ICI ET MAINTENANT A BRUXELLES

A Bruxelles, comme dans la plupart des grandes villes, les caméras sont partout : rues, parcs, métros, trams, bus, bureaux, magasins... Au total, à Bruxelles, ce sont plus de 1000 de ces machines que contrôle la police et leur nombre devrait rapidement augmenter. Rien que pour le réseau STIB, on comptera bientôt 3000 caméras dans ses bâtiments et stations (visionnées en direct), et presque 7000 dans ses véhicules. La SNCB n'est pas en reste, puisqu'elle prévoit de mettre 3000 caméras dans les trains qu'elle achètera entre 2018 et 2021. Pire, si on en croit leur porte-parole, les gares sont progressivement équipées de caméras à reconnaissance faciale. Les images des caméras sont la plupart du temps enregistrées et non pas regardées en permanence comme on pourrait le croire (conservées en général pendant 30 jours). Les flics peuvent néanmoins y avoir accès en direct et même facilement retourner en arrière de 15 à 30 minutes suite à l'appel d'une quelconque balance.

A Bruxelles, on trouve beaucoup de caméras dans le centre avec ses quartiers touristiques et commerçants, mais aussi dans les zones pauvres (comme à Molenbeek où il faut ajouter les sales uniformes mauves qui sont payés pour observer les gens en direct). L'objectif est clair : d'une part surveiller la misère, dissuader et réprimer tous ceux qui refusent de marcher au pas, tout acte de révolte ; d'autre part, protéger les riches, la marchandise et la propriété privée.

La présence des caméras est avant tout une manière de faire peur, de nous plonger toujours plus dans la résignation quotidienne d'une vie de merde, une façon de nous dissuader de faire autre chose que marcher droit. Mais évidemment, celles-ci sont loin de contrecarrer toute possibilité, comme en témoignent différentes attaques et actions observées ici et là : malgré la présence de caméras, des commissariats ou des entreprises collabos du pouvoir ont été pris pour cible, des manifestations sauvages ou des tags en tout genre ont été faits dans les quartiers... A Molenbeek par exemple, une intervention musclée des flics est souvent suivie par des représailles sur les caméras. 10 à 15% de ces yeux du pouvoir seraient régulièrement hors service.

Malgré leur effet dissuasif, les caméras laissent encore des marges. Il est toujours possible de débusquer des chemins en dehors de leur champ de vision, de se déguiser, de changer de vêtements lorsque l'on fait quelque chose, de se masquer le visage (en camouflant ses yeux à l'aide d'une casquette ou d'une capuche large par exemple, car ils permettent souvent aux flics de nous identifier).

La Région, la ville de Bruxelles et le CIRB sont en train de développer un nouveau projet : la « Smart City ». Parmi d'autres initiatives, il s'agit d'installer de la fibre optique pour relier tout le réseau de la ville (IRISnet) au sein d'un serveur centralisé de surveillance, qui peut être visionné d'un même endroit. La Région bruxelloise étant découpée en six zones de police, les zones Midi, Uccle et Ouest ont d'ores et déjà été centralisées, les autres devant être prochainement intégrées. En plus, en cas d'urgence ou d'événements particuliers (match de foot, manif, etc.), les flics ont la possibilité d'avoir accès aux images des autres réseaux (STIB, SNCB, Mobiris, Port de Bruxelles), en somme à 8000 caméras.

Leur plan est aussi la mise en place de caméras « intelligentes », déjà présentes à certains endroits des quartiers nord (Saint-Josse, Scharbeek, Evere), où 130 de ces engins sont déjà installés. On en voit aussi à Molenbeek et à Anderlecht.

En théorie, ces nouveaux gadgets seraient capables d'émettre une alerte suite à des comportements « suspects » ou serviraient à cibler des actes spécifiques : gens qui traînent dans les rues, nouvel objet dans le champ de vision, tags, poubelles, dégagement de fumée... Mais en pratique, le nombre d'alertes étant trop important, le dispositif n'est pas beaucoup utilisé.

Ces nouvelles caméras permettraient de faciliter les recherches a posteriori, sur base d'éléments « reconnaissables » comme un vêtement rouge. Elles passeraient aussi automatiquement en infrarouge la nuit.

Autre « nouveauté », Molenbeek et Anderlecht ont acheté des caméras mobiles pour coller des amendes à ceux qui balancent leurs ordures n'importe où. Il y en aurait 8 à Molen (planquées dans des voitures) et 27 à Anderlecht (de petits boîtiers gris de 10cm sur 10, fixés dans la rue, pas trop bien attachés).

D'abord justifiées par de pseudo-arguments écologiques de contrôle de la pollution, puis aujourd'hui par la lutte contre le terrorisme, la Région veut placer 150 caméras de reconnaissance des plaques d'immatriculation (ANPR) à toutes les entrées de la ville et dans les tunnels : fin des travaux en 2018.

Cela nous dit également ce que les flics ne sont pas capables de faire aujourd'hui avec les caméras : regarder systématiquement toutes les images en direct afin d'agir sur le moment-même. Confrontés à une quantité trop importante d'images, ils ont besoin de l'intervention de nouveaux logiciels et de caméras high-tech pour s'y retrouver. Et oui, un flic ne se cache pas derrière chaque caméra !

Enfin, depuis les attentats, les conditions ont été assouplies pour installer des caméras à l'insu de certains suspects, notamment les « personnes susceptibles de se radicaliser ».

La surveillance est aussi un business. Tout le monde investit, depuis l'Union Européenne jusqu'aux communes, en passant par les différents ministères et tous les intérêts privés imaginables, et nombre d'entreprises se font un max de thunes grâce à celles-ci et au contrôle. Ces dernières sont payées pour la recherche, la production, la consultance et la mise en place de ces engins infâmes. Faisons leur payer cher !

Quelques entreprises investies dans la vidéo-surveillance

- Optimit (consultance)
- Tein Technology (élabore les plans)
- Cofely, Fabricom / GDF Suez, ENGIE, Cegelec VINCI (installation et maintenance)
- Tyco (fournisseur de caméras et de systèmes de visionnement)
- AGMD et Télépolice (installation de systèmes pour les commerçants directement reliés aux flics)
- ACIC, EET Europarts et Genetec (caméras intelligentes)

Des liens qui peuvent être utiles :

bruxelles.sous-surveillance.net (cartographie collaborative des caméras, pas toujours à jour)
privacycommission.be (liste des caméras déclarées, attention : toujours faire les recherches en fr et nl)